

**EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 8 028 375 euros**  
**Siège social : Place de l'Europe**  
**89000 ST GEORGES SUR BAULCHE**  
**017 151 200 RCS AUXERRE**

**DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS**  
**DU 5 JUILLET 2024**

Les soussignés :

- Monsieur Frédéric VAUTRIN, titulaire de	6 158 parts sociales
- Monsieur André VENTALON, titulaire de	6 535 parts sociales
- Monsieur Claude BOULIC, titulaire de	5 429 parts sociales
- Monsieur Thierry BISSERON, titulaire de	4 983 parts sociales
- Madame Sophie DE ALMEIDA, titulaire de	757 parts sociales
- Société ETC MANAGEMENT, titulaire de Représentée par Monsieur Claude BOULIC	1 775 parts sociales
- Madame Sandra FAORO, titulaire de	4 940 parts sociales
- Monsieur Stéphane DELZAIVE, titulaire de	4 955 parts sociales
- Monsieur Jean-Luc CHAUSSY, titulaire de	5 463 parts sociales
- Monsieur Lionel LEBLANC, titulaire de	4 952 parts sociales
- Madame Audrey LECOUEY, titulaire de	3 830 parts sociales
- Madame Séverine DE ARO, titulaire de	2 642 parts sociales
- Monsieur Clément BAILLY, titulaire de	772 parts sociales
- Madame Marie-Hélène GONCALVES, titulaire de	772 parts sociales
- Madame Christelle NICOLAS, titulaire de	3 488 parts sociales
- Monsieur Emmanuel ROTOL-RAPPAPORT, titulaire de	757 parts sociales
- Monsieur Emmanuel LEJEUNE, titulaire de	4 682 parts sociales
- Monsieur Enis DZOGOVIC, titulaire de	757 parts sociales
- Monsieur Thibaut COINTE, titulaire de	580 parts sociales

Détenant ensemble 64227 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et des présents statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Démission d'un co-gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

## PREMIERE DÉCISION

Les associés prennent acte, à l'unanimité, de la démission de Monsieur André VENTALON de ses fonctions de co-gérant, à compter du 31 août 2024.

## DEUXIEME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

M. Frédéric VAUTRIN

M. André VENTALON

M. Claude BOULIC

M. Thierry BISSERON

Mme Sophie DE ALMEIDA

Mme Sandra FAORO

Société ETC MANAGEMENT  
Représentée par M. Claude BOULIC

M. Stéphane DELZAIVE

M. Clément BAILLY

M. Jean-Luc CHAUSSY

M. Lionel LEBLANC

Mme Audrey LECOQUET

Mme Séverine DE ARO

Mme Marie-Hélène GONCALVES

Mme Christelle NICOLAS

M. Emmanuel ROTOL-RAPPAPORT

M. Emmanuel LEJEUNE

M. Enis DZOGOVIĆ

M. Thibaut COINTE